



## Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement

### VINGT ET UNIÈME CONFÉRENCE DU PROE

Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée)  
6 – 10 septembre 2010

#### Point 9.2.5 de l'ordre du jour : **Campagne annuelle pour la réduction des déchets et la prévention de la pollution**

##### Objet du document

1. Solliciter l'approbation de la Conférence du PROE afin de réaliser en 2012 une campagne régionale de réduction des déchets et de prévention de la pollution.

##### Contexte général et progrès réalisés

###### *Stratégie régionale océanienne de gestion des déchets solides pour la période 2010-2015*

2. La 20<sup>e</sup> Conférence du PROE a adopté la Stratégie régionale océanienne de gestion des déchets solides pour la période 2010-2015. Cette stratégie, qui sert depuis de document régional d'orientation concernant la gestion des déchets solides, détermine les mesures stratégiques prioritaires propices à la réalisation de l'objectif global : l'adoption par les pays et territoires insulaires océaniques de systèmes rentables et autosuffisants de gestion des déchets solides afin de protéger l'environnement et la santé des populations insulaires et de promouvoir la croissance économique.

3. Sensibilisation, communication et éducation sont les priorités thématiques à prendre en compte pour obtenir le résultat souhaité : « Une population informée et consciente, qui appuie les activités de gestion des déchets et y participe ». La mise sur pied d'une campagne pour promouvoir une meilleure gestion des déchets en 2012 constitue dans ce contexte une mesure stratégique essentielle pour arriver à ce résultat.

4. Le document d'information [XXX] fournit des détails sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des stratégies régionales de gestion des déchets financées par la France (AFD), le Japon (JICA) et le FEM (projet PNUE).

###### *Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique (PACPOL) 2010-2014*

5. Le processus d'approbation du PACPOL 2010-2014 a été avalisé par la 20<sup>e</sup> Conférence du PROE. Le Secrétariat a alors été chargé de diffuser l'ébauche de la stratégie du PACPOL pour observations par voie de circulaire avant la fin de 2009. On avait prévu que les Membres disposeraient de quatre semaines pour soumettre leurs observations.

6. La prévention de la pollution des mers par le biais de la sensibilisation est un des cinq (5) piliers de la stratégie révisée du PACPOL pour 2010-2014. Cette sensibilisation du public — et notamment des enfants d'âge scolaire — aux sources de la pollution marine et aux problèmes qu'elle pose, et la promotion d'un style de vie respectueux des écosystèmes côtiers et marins par le biais d'une campagne de lutte contre la pollution constituent des mesures stratégiques essentielles à la réalisation de cet objectif en 2012.

## Campagne annuelle pour la réduction des déchets et la prévention de la pollution

7. La campagne proposée serait axée sur la promotion dans la région de méthodes simples, mais efficaces de réduction des déchets comme le compostage.
8. Les objectifs proposés de cette campagne sont les suivants :
  - modifier les comportements et les attitudes ayant trait à la gestion des déchets et des substances chimiques dangereuses ;
  - promouvoir des mesures locales de réduction des déchets, de prévention de la pollution et de gestion des substances chimiques dangereuses ;
  - faire connaître les réalisations des projets de l'AFD, de l'Alliance FEM-Pacifique et du JICA ;
  - diffuser de l'information sur les sources de la pollution marine et les problèmes qu'elle pose ;
  - souligner l'importance du travail de prévention de la pollution et de gestion des déchets pour répondre à d'autres enjeux comme l'adaptation au changement climatique, la conservation de la biodiversité, les pêches, la santé, le tourisme et la qualité de l'eau.
9. Les résultats que l'on compte atteindre sont les suivants :
  - adoption par les particuliers et les collectivités de méthodes simples de réduction des déchets qui permettront de réduire les volumes de déchets à gérer ;
  - réduction des pressions exercées sur les systèmes de collecte et de gestion des déchets solides et sur les dépotoirs et les décharges grâce à la mise en œuvre de projets locaux axés sur les 3R (réduction, réutilisation, recyclage) ;
  - sensibilisation du public — et en particulier des enfants d'âge scolaire — à l'importance de protéger l'environnement côtier et marin dont ils ont hérité ;
  - développement de la capacité des pouvoirs publics et de l'industrie à éviter et gérer les problèmes de contamination de l'environnement par les substances chimiques dangereuses.
10. Cette campagne annuelle conduirait à la production de divers types de matériels promotionnels tels que :
  - affiches, tee-shirts, cours métrages et autres supports promotionnels pour encourager la mise en pratique du thème de la campagne ;
  - projets communautaires pratiques, à petite échelle, de prévention de la pollution et de gestion des déchets et des substances chimiques dangereuses à l'intention des écoles, des groupes confessionnels, des groupes communautaires, etc.

## Conclusion

11. La Conférence est invitée
  - **approuver** la proposition du Secrétariat consistant à mettre sur pied, en 2010, une campagne de réduction des déchets et de prévention de la pollution ;
  - **encourager** les Membres à participer pleinement à la planification et à la mise en œuvre de cette campagne, et à désigner un point de contact pour cette dernière.